

RÉSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement fédéral de renouveler l'entente Canada-Québec sur le marché du travail 2008-2014 qui prend fin le 31 mars 2014;

QUE l'Assemblée nationale rappelle l'importance de cette entente pour le Québec afin qu'il puisse améliorer le fonctionnement du marché du travail, notamment par des mesures et des services d'emploi et par la formation de la main-d'œuvre.

COPIE CONFORME DE LA MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE LE 13 MARS 2013.

Québec, ce vingt-neuvième jour de novembre 2013


MICHEL BONSAINT
Secrétaire général de l'Assemblée nationale

